



EDITO

Chers Bévilloises et Bévillois,

Permettez-moi de vous renouveler pour 2018 mes vœux de bonne et heureuse année au nom du Conseil Municipal et du personnel communal.

L'année 2017 a été une année de changement pour notre commune en intégrant la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France.

Notre Communauté de Communes a vu, en ce début d'année, le départ de certaines de ses communes membres vers Chartres Métropole et le Cœur de Beauce. Ces dernières ont fait un choix qui leur appartient. Pour les Portes Euréliennes, il est grand temps de travailler concrètement et de poursuivre notre projet de territoire.

Notre commune continue de s'agrandir ; les journaux l'ont relaté en début d'année. En 2015, nous étions 1608 habitants ; nous devrions être 1700 en fin de cette année.

Nous essayons de maintenir le juste équilibre entre population, école, réseaux et services à la population. Il faut savoir accueillir de nouveaux habitants mais dans une juste proportion.

Pour ce faire, un nouveau lotissement « La Charmille » va démarrer en début d'année (17 parcelles gérées et vendues par la Saedel).

Début février, nous accueillerons un nouveau membre du personnel pour l'équipe des services techniques.

Des travaux de voirie seront réalisés cette année, mais aussi une réfection de réseaux d'eau avec la suppression des derniers branchements plomb sur la commune.

Des études sont en cours pour remettre à niveau notre assainissement collectif : environ un tiers du réseau reste en unitaire et devra être mis aux normes en séparatif (1 réseau eaux usées – 1 réseau eaux pluviales).

Des informations vous seront fournies en temps utile.

Nos écoles fonctionnent à plein régime sous la houlette de la nouvelle directrice Caroline LAMARQUE, et nous devrons avec le syndicat des écoles – le S.I.R.P. – réfléchir à la possibilité de création d'une nouvelle classe pour la rentrée 2018. Pour l'année scolaire 2017 / 2018, nous accueillons 405 élèves.

Comme vous le voyez le Conseil Municipal a plusieurs fers au feu, malgré les baisses de dotations de l'Etat. Nous essayons de maintenir un service public digne de ce nom dans une commune toujours en expansion.

Très cordialement et très fidèlement à vous.

Dominique LEBLOND
Vice-président de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes IF,
Maire de Béville le Comte



Lotissement La Charmille

Un nouveau lotissement « La Charmille », situé à la sortie de Béville direction Roinville propose 17 lots à bâtir de 524m² à 829m². Une partie de ces lots est commercialisée par Maisons d'En France, l'autre par la Saedel (lots libres de constructeur).

Vous pouvez trouver plus amples informations sur le site : <http://saedel.fr/fiche-terrain-part-eure-et-loir-72.html>

Horaires d'ouverture de la Mairie :

9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h
Du Lundi au vendredi
Tél : 02.37.91.53.00

@ : mairie-de-beville-le-comte@orange.fr
Site internet : www.bevillelecomte.com
Permanence de Mr Le Maire,
le samedi matin, sur RDV uniquement.

RADAR PEDAGOGIQUE et MIROIR

Afin d'assurer une meilleure visibilité des véhicules venant de Roinville ou Sainville vers Béville, sur la RD 24, un miroir est installé rue d'Aligre face à la sortie du parking de l'école. Coût 500 €.

La commune a également fait l'acquisition de deux radars pédagogiques (3 000 €/unité) permettant d'analyser le trafic routier et d'inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse : l'un est installé rue d'Aligre à l'entrée du village ; l'autre est installé rue Emile Milochau.



TROTTOIRS

NETTOYAGE / DESHERBAGE

Le conseil municipal a décidé de demander une contribution citoyenne aux Bévillois pour le désherbage au droit de chaque propriété.

Cette décision est motivée par la nouvelle réglementation interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires sur la voie publique.

Le désherbage manuel par les services techniques n'est pas envisageable sans l'embauche de nouveaux personnels et donc de nouvelles dépenses, alors même que le contexte est rendu très difficile pour nos finances communales dues aux baisses de dotations de l'Etat.

Ce désherbage concerne le trottoir uniquement, le caniveau restant à la charge de la commune.



Instaurée pour la première fois en 2006, **la démarche participation citoyenne** consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche : - établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ; - accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ; - renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place et le suivi de ce dispositif.

Vous êtes invités à participer à une réunion publique de présentation de ce dispositif le LUNDI 12 FEVRIER 2018 à 19 H en mairie.

VENTE DU PRESBYTERE



Le Père René LE DOUY étant parti sur Chartres pour un repos mérité, la commune met en vente le presbytère.

Pour toute information, prendre contact avec la mairie.

ANTENNE FREE

Une antenne de télécommunications de l'opérateur FREE est installée rue Emile Milochau. Bientôt opérationnelle, cette antenne offrira aux abonnés FREE un meilleur réseau de téléphonie mobile.



INFORMATIONS

Ecoles Maternelle/Primaire

La rentrée à l'école de Béville Le Comte se fait dans la joie et avec des chansons !



Inscription rentrée scolaire 2018 / 2019

Inscription en mairie puis admission auprès de l'école du **12 au 23 mars 2018**, sur rendez-vous.

Pour les enfants nés en 2015 et les nouveaux arrivants (enfants auparavant scolarisés).

Votre mairie de domicile vous délivrera un **certificat d'affectation scolaire** sur présentation des pièces suivantes : livret de famille, justificatif de domicile de - de 3 mois ; certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés ailleurs ; copie du jugement en cas de divorce ou séparation.

L'admission se fera auprès de la directrice sur rendez-vous au 02 37 31 21 79 sur présentation du certificat d'affectation scolaire et du carnet de santé de votre enfant (pages vaccinations).

Le 12 décembre 2017, les trente-six élèves de CM2 ainsi que les délégués des classes de CM1 et de CE2 se sont rendus à Paris, à l'Assemblée nationale. Ils étaient accompagnés de M. Leblond, Maire de Béville-Le-Comte, de Mme Lamarque, Directrice de l'école, de Mme Almeida, enseignante et de M. Legal et Mme Di Folco, représentants des parents d'élèves.

Sous un beau soleil, les enfants ont, d'abord, découvert Paris puis, les salles magnifiques de l'Assemblée nationale. Ils ont assisté, également à deux débats au sein de l'hémicycle. M. Vigier, notre Député, a répondu ensuite à leurs questions dans la salle « du Piano ». La journée s'est terminée avec un pique-nique hivernal dans un square peu éloigné de l'Assemblée.

Le 14 et le 18 mai, les élèves de l'école élémentaire de Béville-Le-Comte, présenteront, dans le cadre « des rencontres en chantant », un concert dans la halle des sports. L'école de Châtenay se joindra à nous lors de cette manifestation. Les mêmes chants seront travaillés tout au long de l'année par tous les élèves de Béville et de Châtenay.

Cimetière

Plusieurs concessions sont arrivées à terme et doivent être renouvelées. Il se peut qu'une plaque ait été déposée sur une concession vous appartenant ou pour laquelle vous auriez des informations sur les ayants droits. Si tel est le cas, merci de prendre contact avec la mairie.

Rappel

- Bien que le cimetière soit communal, il incombe aux concessionnaires ou à ses ayants droits d'effectuer l'entretien de leurs sépultures.

- Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

NOUVEAUX TARIFS

Concession Caveau ou Columbarium de 30 ans : 300 €

Concession Caveau ou Columbarium de 50 ans : 500 €

Superposition : 155 € pour une concession de 30 ou 50ans

180 € pour une concession perpétuelle

Halle des sports

Location NOUVEAUX TARIFS

- du samedi 8h au lundi 9 h : 500 €
- du samedi 8 h au dimanche 9 h : 350 €
- Journée (8h-20h) : 250 €
- demi-journée (14h-20h) : 150 €

Caution de 500 € à verser.

Location Matériels

- Table : 2 € - Banc : 2 € - chaise : 1 €

Caution de 200 € à verser.



Repas du CCAS



Le dimanche 15 octobre 2017, nos aînés ont profité d'un déjeuner au Castel de Maintenon suivi d'une visite guidée du Château de Maintenon et ses jardins. 111 convives ont passé une magnifique journée.



Nos aînés âgés de plus de 70 ans, n'ayant pu participer à ce déjeuner, ont reçu un colis gourmand de produits de producteurs du Périgord.



MEDIATHEQUE

L'année 2017 a été riche en animations à la médiathèque. Tout d'abord sur le thème de la **littérature de jeunesse**, avec entre autres des *ateliers manuels*, une *exposition* sur les illustrateurs de jeunesse contemporains et le spectacle « *Mic-Mac au pays des contes* ». Certains d'entre vous ont également pu assister avec plaisir à la *soirée cabaret* de l'Amicale Laïque de Lèves (organisée conjointement avec le FEP le samedi 25 mars) et plusieurs auteurs ont aussi été accueillis lors des clubs de lecture. Enfin, après un spectacle original de danse en musique accompagnée de lectures dans le cadre d'« *Arts en scène* » (anciennes Scènes Euréliennes), la médiathèque a clos son programme culturel 2017 de façon festive, avec son traditionnel spectacle de Noël pour enfants (« *Nuit blanche pour le père Noël* ») le mercredi 20 décembre.

L'année 2018 sera, quant à elle, consacrée **au développement durable et à la protection de l'environnement**.

À cette occasion, des ateliers manuels seront organisés durant les vacances scolaires, ainsi que diverses activités, dont la pièce de théâtre « *Colorine et la fée Poireau* » le samedi 21 avril à 15h et à 16h et le spectacle de marionnettes écolo-rigolo « *La partie de pêche* » le mercredi 16 mai à 15h30 (par la compagnie de La Tour penchée d'Etampes).

Une exposition « *le développement durable : pourquoi ?* » aura lieu du 13 mars au 3 avril (occasion d'un travail avec les classes) et une sortie devrait vous être proposée le samedi 26 mai au *Musée de l'Homme* de Paris ainsi qu'à la toute nouvelle « *Fondation GoodPlanet* » de Yann-Arthus Bertrand à Longchamp.

Et enfin, avant le côté plus festif du spectacle de Noël de décembre, novembre permettra de commémorer le centenaire de la fin de la Grande Guerre (exposition à cette occasion).

Ces animations sont, comme toujours, ouvertes à toutes et à tous et gratuites (*hormis la sortie*) sur inscription auprès de la médiathèque au 02.37.31.72.97 (ou bibliotheque.beville@orange.fr).

Enfin, merci aux bénévoles de la structure, dont l'aide est très précieuse !

Par ailleurs, des **travaux de rénovation** étant prévus **du vendredi 19 janvier au samedi 3 février compris**, la médiathèque sera **exceptionnellement fermée durant toute cette période** (réouverture prévue dès le **mardi 6 février** !)



Votre Agence Postale Communale est désormais ouverte du lundi au vendredi de 15 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Suite à son départ en retraite, Mme LORENC remercie toute sa patientèle de la confiance dont elle a fait preuve durant ces dix-sept années. Elle souhaite que se reporte cette confiance envers Stéphanie, Emilie et Laurence qui prennent la relève. Mme LORENC vous présente ses meilleurs vœux.

Foyer d'Education Populaire

Une exposition gastronomique



NOUVEAU BUREAU. Aux côtés de Lillane Bezaud, à droite, les autres membres du bureau après la dernière assemblée générale.

À l'occasion de la 34^e édition de l'exposition gastronomique et artisanale, qui se déroule tous les ans au mois de novembre, le Foyer Éducation Populaire (F.E.P.) a accueilli dimanche, toute la journée, 39 exposants à la halle des sports.

« Nous avons cette année 16 nouveaux stands, a précisé Viviane Bezaud, présidente, entourée des nouveaux membres du bureau

devant le stand de l'association. Par ailleurs, nous rendons visite à d'autres salons pour innover et renouveler les participants ».

16 nouveaux stands cette année

À noter également que le F.E.P. participera, avec les autres associations de l'Association Bévilloise Collectif (A.B.C.) à la galette des rois le samedi 6 janvier, toujours à la halle des sports. ■

CABINET DE SOINS INFIRMIERS
Stéphanie Emilie et Laurence
Infirmières libérales
02.37.31.88.54
07.67.30.02.67
3 rue d'Aligre
28700 BEVILLE LE COMTE
Soins à domicile ou au cabinet sur RDV

COMMERCES AMBULANTS SUR LA COMMUNE

PIZZA BELLA

Vente à emporter le jeudi soir sur la Place de la Mairie.

Tel: 06.34.33.43.03.

Boucherie ROUSSEAU

Boucher-charcutier tous les mardis de 11h30 à 13 h devant l'église.

Tel : 06 46 39 95 86

Poissonnerie BRETON

le jeudi matin vers 11h place de la mairie
Tél : 06 69 64 97 83

ETAT CIVIL

Naissances 2017

Louka DAVID	20 JANVIER
Zoé DENEFLÉ	22 JANVIER
Léïa GIBRALTA	04 FEVRIER
Léon BENBACHIR	20 MARS
Robin GANDIN	13 AVRIL
Océane KAISER	01 MAI
Noam GRANDJEAN	17 MAI
Hassan BENFADEL	11 JUIN
Romy COUTURIER GORGETTE	08 JUILLET
Candice BIMANE	08 JUILLET
Giuliana BUTHIER	22 JUILLET
Emma MESNARD	25 JUILLET



Maïtia RENVAZÉ	10 AOUT
Tom HAMIAUX	22 AOUT
Tony FERÉY	26 AOUT
Agatha DUPINAY	20 SEPTEMBRE
Johann VIVIEN	03 OCTOBRE
Assia MARIE	09 OCTOBRE
Luc de SAINT-LEGER	15 OCTOBRE
Samuel PORCHER	25 OCTOBRE
Raphaël CLÉMENT	14 NOVEMBRE
2018	
Enzo QUILLON PETIT	03 JANVIER



DECES 2017

Jean-Pierre ODET	06 FEVRIER
Americo BATISTA	01 JUIN
Corinne MONFERMÉ	01 JUIN
Paulette RECHAUX	29 JUILLET
Claudette LECOMTE	21 OCTOBRE
Odette LANGE	09 DECEMBRE

MARIAGES 2017

CADORET Yvan et PATERNOSTER Aurore	20 MAI
RIOLAND BRUNO et SIOUNANDAN Sandra	03 JUIN
DA SILVA Fernando et SOARES DOS ANJOS Sabrina	03 JUIN
SÉRIÉS Pierre et MONCOMBLE Ingrid	24 JUIN
NEVEU Romain et MÉGRET Carole	01 JUILLET
VITEL Patrick et MONÉTA Noémie	15 JUILLET
REVARDEL Yann et DRUETTA Stéphanie	22 JUILLET
PHILIPPE Aurélien et FRIEH Audrey	19 AOUT



PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Ces formalités peuvent être passées devant un notaire mais c'est payant.

Pour tout renseignement ou retrait de dossier de Pacs, n'hésitez pas à contacter la mairie.

CARTE D'IDENTITE

Depuis mars 2017, vous ne pouvez plus déposer de demande de carte d'identité à la Mairie de Béville. Vous devez vous diriger vers l'une des mairies équipées pour traiter ces demandes : Auneau, Voves, Chartres, Rambouillet, Maintenon.



OSEZ AGIR... Devenez sapeur-pompier volontaire

Le service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir (SDIS 28) recrute à Béville-le-Comte

L'engagement citoyen est le fondement de l'organisation des secours en France. Il est une des conditions nécessaires qui permettent d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le département d'Eure-et-Loir compte moins de 2 000 sapeurs-pompiers volontaires. Ce n'est pas suffisant pour faire face aux plus de 26 000 demandes de secours annuelles.

Le secours est l'affaire de tous, d'autant plus dans des secteurs géographiques à faible densité urbaine.

Il repose avant tout sur la solidarité collective. Générosité, enthousiasme, sens des autres, sont les qualités qui caractérisent les sapeurs-pompiers volontaires.

Ces hommes et ces femmes sont nos voisins, nos amis, nos collègues. Ils sont étudiants, artisans, employés d'une entreprise... **Ils ont tous décidé d'enrichir leur vie en se mettant au service du secours de leurs concitoyens, de vivre une aventure humaine exceptionnelle** qui leur permet de se dépasser en se mettant au service des autres, **d'être membre à part entière d'une équipe dynamique et soudée**, de vivre avec elle des moments uniques.

Alors, pourquoi pas vous ?

Vous avez envie d'agir, vous souhaitez aider vos concitoyens ? Alors devenez sapeur-pompier volontaire au SDIS 28.

Il vous suffit de :

être âgé(e) de 17 ans au moins et de 55 ans au plus,

satisfaire aux conditions d'aptitudes physique et médicale,

jouir de vos droits civiques,

suivre une formation initiale.

Conventions de partenariat

avec les employeurs

Je suis salarié(e). Est-ce que mon activité professionnelle peut-être compatible avec un engagement de sapeur-pompier volontaire ?

Oui, des conventions peuvent être mises en place avec les employeurs.

Le SDIS 28 a d'ores et déjà signé des conventions avec des organisations d'employeurs privés, des chambres consulaires, l'association des maires et avec l'Éducation nationale, pour faciliter la participation des sapeurs-pompiers volontaires aux missions de secours et leur formation.

Un contact n'engage à rien mais peut changer votre vie et celle des autres.

Alors n'hésitez plus, contactez la mission volontariat du SDIS 28

Service départemental d'incendie et de secours - 7 rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES

mission-volontariat@sdis28.fr - Tél : 02 37 91 88 89

ou contactez le centre d'intervention de Béville-le-Comte : 1beville@sdis28.fr

MANIFESTATIONS

JANVIER 2018

Samedi 27 : Assemblée générale des Pompiers
(au centre d'intervention)

Dimanche 28 : LOTO du Foot

Février 2018

Dimanche 11 : Loto St Valentin (C. des fêtes)

Samedi 17 : Belote de la Pétanque

Vendredi 23 : Assemblée générale de l'ABC

Mars 2018

Samedi 10 : Zumba party

Samedi 17 ou Dimanche 18 : Carnaval Ape
Champs Dorés

Samedi 31: Chasse aux œufs au parc

Avril 2018

Samedi 7 et dimanche 8 : Reptiles Show

Samedi 28 : concours de Pétanque

Mai 2018

Samedi 12 : concours de Pétanque

Lundi 14 : Rencontre en chantant (écoles) à la
halle des sports

Vendredi 18 : Rencontre en chantant (écoles) à
la halle des sports

Samedi 19 : concours de Pétanque

Juin 2018

Samedi 2 : Olympiades Ape Champs dorés

Samedi 9 : Concert chorale, halle des sports et
les Galdeaux organisés par les Pep28 au parc

Vendredi 15 : Chorale de l'école, à la halle des
sports

Samedi 16 / dimanche 17 : Tournoi Claude

CHEVALLIER au stade

Dimanche 17 : Gala de danse

Samedi 23 : Fête de la musique

Jeudi 28 : Théâtre de l'école

Juillet 2018

Dimanche 1 : Brocante

Samedi 14 : Pétanque — Bal — Feu d'artifice

Aout 2018

Mercredi 15 : Pétanque

Septembre 2018

Vendredi 7: Assemblée générale des Farfadets

Samedi 8 : Forum des Associations

Dimanche 9 : Bal Country

Samedi 22 et 29 : Pétanque

Octobre 2018

Samedi 6 : Concours BELOTE (Club Pétanque)

Dimanche 7 : LOTO de l'ABC

Vendredi 12 : Assemblée générale du Fep

Samedi 13 / Dimanche 14 : Reptiles show

Dimanche 21 : Repas des Aînés (CCAS)

Mercredi 31 : Halloween Ape Champs Dorés

Novembre 2018

Dimanche 4 : Bourse aux jouets (Fep)

Samedi 10 : LOTO (Comité des Fêtes)

Samedi 17 : SAINTE BARBE

Dimanche 25 : FOIRE EXPO

Décembre 2018

Samedi 1 : Assemblée générale de la Pétanque

Dimanche 2 : Noël des Farfadets

Samedi 8 ou Dimanche 9 / Samedi 15 ou
Dimanche 16 décembre: Noël du Comité des
Fêtes, Noël de l'Ape Champs Dorés